

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Commune de Saint Jean Cap Ferrat (06)
21 avenue Denis Séméria
06230 Saint Jean Cap Ferrat

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint Jean Cap Ferrat (06)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21060121700016

Code postal / Ville : 06230 Saint Jean Cap Ferrat

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026/MP003

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat - Tél : +33 493765100 - Mail : mairie2@saintjeancapferrat.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle : •Une lettre de candidature faisant apparaître les membres du groupement le cas échéant (DC1, accompagné des documents qui y sont demandés) ou tout document rédigé sur papier libre de la société reprenant intégralement les éléments figurant dans le formulaire DC1.
- La déclaration du candidat (DC2), ou tout document rédigé sur papier libre reprenant intégralement les éléments figurant dans le formulaire.

Les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles en ligne, à l'adresse : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- Possibilité pour le candidat de présenter sa candidature sous forme de Document Unique de Marché Européen (DUME) : en lieu et place des formulaires DC1 et DC2, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme du DUME, prévu à l'article R.2143-4 du CCP.

Pour plus d'informations : Le portail du service DUME, depuis Chorus pro : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>.

- Le cas échéant, le(s) pouvoir(s) de la (des) personne(s) habilitée(s) à engager le candidat.

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sont disponibles.

Capacités techniques et professionnelles : •Déclaration indiquant les effectifs annuels moyens du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Présentation d'une liste des prestations fournies au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé ; Ces références doivent être contrôlables, c'est à dire comporter au moins la date de réalisation, le montant du marché, l'identité du client ainsi que ses références postales et téléphoniques.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (groupement ou sous-traitant) pour présenter sa candidature :

- En cas de groupement, le groupement fournit le formulaire DC1 présentant chaque entreprise constituant le groupement et habilitant l'entreprise mandataire à présenter le dossier ;
- En cas de sous-traitance, la demande d'acceptation de sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement (formulaire DC4 disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Il produit pour chacun de ces opérateurs les mêmes documents qui sont exigés du candidat au titre de la candidature.
- Il produit également un écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du

marché.

De façon générale, en cas d'impossibilité justifiée de produire les documents susmentionnés, notamment en cas de société nouvellement créée, les candidats pourront justifier de leurs capacités financières, techniques et professionnelles par tout autre moyen.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 22 juin 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : Valeur technique : 50 %

Prix des prestations : 40 %

Les performances en matière de protection de l'environnement : 10 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Marché public relatif à l'élagage, l'abattage et le dessouchage des arbres de la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat

Classification CPV : 77211500

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Marché public relatif à l'élagage, l'abattage et le dessouchage des arbres de la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat

Lieu principal d'exécution : Saint-Jean-Cap-Ferrat

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée hors TVA : Valeur minimale : 30000 - Valeur maximale : 60000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Le marché comporte des options au sens du droit européen, c'est-à-dire des prestations susceptibles de s'ajouter, sans remise en concurrence, aux prestations commandées de manière ferme dans le cadre du marché public et qui doivent être prévues dans le contrat initial. En effet, le marché est reconductible au sens de l'article R. 2112-4 et dans les conditions prévues par l'article 5.3 du RC.

Les prix sont unitaires.

Les prix sont fermes la première année. Ils sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres, appelé « Mois zéro » (Mo).

Les prix seront révisés, au sens de l'article R. 2112-13 du CCP, chaque année de reconduction du marché, par application de la formule définie à l'article 4.2 du CCAP.

Ce marché est financé par le budget de la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Aucune garantie financière n'est exigée.

Date d'envoi du présent avis

29 mai 2026